

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2014

1 – Rapport d’activités et de Développement Durable 2013 de Brest métropole océane

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ce rapport.

2- Présentation du rapport annuel de Brest métropole océane sur le prix et la qualité des services publics de l’eau potable et de l’assainissement – année 2013

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ce rapport.

3- Tarification de la programmation culturelle 2015

Dans le cadre de la programmation culturelle 2015, le Conseil Municipal, à l’unanimité, a validé les tarifs qui lui ont été présentés.

4- Avenant à la convention du 17 juillet 2014 avec l’ASG : subvention dans le cadre de la mise en place de l’école de foot au sein des collèges Croas Ar Pennoc et Sainte Marie

L’Association Sportive de Guilers a mis en place une section sportive de football au sein des collèges Croas ar pennoc et Sainte-Marie. Dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités sportives, la commune s’est engagée à financer cette action. Considérant les modalités d’octroi de cette subvention précisées dans la délibération du 22 mai 2014, il convient de passer un avenant à la convention du 17 juillet 2013. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a approuvé les termes de l’avenant et a autorisé Monsieur Le Maire à le signer.

5- Subvention aux associations sportives pour les frais de déplacement hors Finistère

Les clubs sportifs guilériens peuvent obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement hors Finistère sur présentation des justificatifs. Trois associations nous en ont fait la demande. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a autorisé les remboursements qui lui ont été présentés.

6- Restructuration et agrandissement du groupe scolaire Pauline Kergomard : validation de l’Avant – Projet Sommaire (APS), nouveau plan de financement prévisionnel de l’opération

Lors de la séance du 13 mars 2014, le conseil municipal a désigné le Cabinet CORRE de Brest pour réaliser les études de restructuration et d’agrandissement du groupe scolaire Pauline Kergomard.

Les différents partenaires ont été consultés sur le projet et les différents échanges avec les enseignants et les représentants des parents d’élèves ont abouti à l’élaboration de l’avant-projet.

Suite à cela, l’équipe de maîtrise d’œuvre a présenté une nouvelle estimation du projet qui modifie le plan de financement prévisionnel présenté le 13 mars. Le montant global de l’opération est estimé à 1 754 100 € TTC.

Le conseil municipal, à l’unanimité, a validé l’avant-projet sommaire présenté, a validé le nouveau plan de financement prévisionnel de l’opération, a inscrit les crédits nécessaires à l’exécution de cette opération au budget primitif 2015 et a autorisé le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles les travaux liés à l’opération pourraient être éligibles auprès de l’Etat (D.E.T.R., Ministère de l’intérieur), Conseil Général, Conseil Régional et de tous autres organismes susceptibles d’apporter leur financement.

7- Information sur la ZAC de Pen Ar C’hoat – seconde tranche

Une présentation a été faite sur la seconde tranche de la zone d’aménagement concerté de Pen ar C’hoat.

8- Tableau des effectifs

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires des modifications au niveau des horaires des agents ont dû être apportées. Des mouvements de personnels au niveau des services ont également eu lieu. Afin de tenir compte de toutes ces modifications, il a été proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, a validé les modifications présentées à apporter au tableau des effectifs.